

Edition 2025

L'HOSPICE GÉNÉRAL AU CŒUR DE GENÈVE



Hospice général

*Mieux vivre
ensemble à Genève*

L'HOSPICE GÉNÉRAL AU CŒUR DE GENÈVE

Institution genevoise fondée en 1535 et présente dans une soixantaine de lieux sur tout le territoire du canton, l'Hospice général accompagne les personnes qui, à un moment de leur vie, ont besoin d'un soutien le temps nécessaire pour (re)trouver une autonomie durable. Il organise et encourage des actions renforçant la cohésion sociale, les échanges et l'entraide au sein de la communauté genevoise. Sa mission est définie par la Constitution de la République et canton de Genève.

NOS MISSIONS



L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

L'Hospice général accueille, oriente, conseille et soutient toute personne domiciliée dans le canton de Genève rencontrant des difficultés. L'accompagnement social se traduit par la co-construction d'un projet individuel personnalisé qui poursuit un ou plusieurs des objectifs suivants :

- **Insertion sociale.** Nous favorisons le développement des liens sociaux et portons une attention particulière sur la prévention de l'isolement. Une reprise de contact progressive avec la vie sociale se fait notamment à travers une activité sociale, culturelle, environnementale ou une formation.
- **Insertion professionnelle.** Nous encourageons la recherche et la reprise d'un emploi par le biais de mesures, de formations professionnelles qualifiantes et certifiantes ou de stages.
- **Couverture des besoins de base.** Nous assurons le versement de prestations financières.

Le projet d'accompagnement évolue dans le temps, en fonction des besoins et des compétences de la personne.



*Près de 27'000 personnes à l'aide sociale
étaient soutenues financièrement fin 2024*

L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES MIGRANTES



L'Hospice général accueille les personnes issues du domaine de l'asile et les accompagne dans leur parcours d'intégration au sein de la société genevoise :

- Nous proposons, avec nos partenaires, des mesures individuelles ou collectives visant l'intégration rapide et durable, notamment sur le plan professionnel.
- Nous versons les prestations d'aide sociale et proposons des solutions temporaires d'hébergement en logements collectifs et individuels.



10'900 personnes se trouvaient dans le dispositif d'aide aux migrants fin 2024

LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

L'Hospice général intervient auprès de nombreuses associations et communes pour organiser des activités destinées aux seniors. Il gère également un lieu d'animations et de loisirs, le CAD, et une maison de vacances à Saint-Légier (VD).

- Nous organisons dans nos locaux de nombreux cours, ateliers et activités culturelles, sportives ou de détente dans un cadre convivial.
- Nous proposons des activités proches du domicile des seniors dans les différentes communes du canton. Nos équipes d'animation contribuent au développement des associations et clubs d'ânés.



UNE NOUVELLE LOI POUR L'AIDE SOCIALE

La loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité (LASLP), entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2025, remplace la loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (LIASI). Cette réforme, adoptée le 23 juin 2023, intervient 10 ans après la dernière révision du dispositif genevois d'aide sociale. Cette loi offre un accompagnement centré sur l'insertion sociale et professionnelle auprès de personnes se trouvant momentanément dans une situation difficile.



LA SIMPLIFICATION

L'aide sociale est un droit, son accès est simplifié, avec un minimum d'exigences administratives. La forfaitisation de certaines prestations offre également plus d'autonomie aux personnes accompagnées.



La lutte contre le non-recours revêt un caractère préventif ; un soutien et des interventions précoces permettent d'éviter la précarité à long terme. Plus on agit tôt, plus les mesures sont efficaces et moins les coûts sont élevés.

LE PROJET D'ACCOMPAGNEMENT



L'accompagnement social se base sur une évaluation globale qui permet de définir un projet au plus près des besoins de la personne suivie (recherche d'un logement, attention particulière portée à la santé, formation et reconversion, encouragement à l'emploi, etc.).

Le projet d'accompagnement vise un retour vers une autonomie sociale et financière.

L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Un fort investissement dans l'accompagnement social est mis en place pour prévenir la précarisation à long terme. Et, comme bien souvent les compétences des personnes que nous accompagnons ne sont pas jugées suffisantes par le marché du travail, l'accent est mis sur l'accès à la formation, la certification ou la micro-certification.



La moitié des personnes soutenue par l'aide sociale ne possède pas de formation reconnue.

LA FAMILLE



Un soutien particulier est apporté aux jeunes et aux familles avec une grande attention portée aux besoins spécifiques des enfants (soutien scolaire, loisirs, parascolaire, etc.).

27% des titulaires de dossiers suivis par l'aide sociale ont un ou plusieurs enfants.

LES UNS & LES AUTRES



Les Uns & les Autres est le nouveau journal de l'Hospice général. Cette publication biannuelle, dont le premier numéro est paru en février 2025, vise à partager des informations sur les thématiques sociales à Genève. Son objectif est d'informer et de sensibiliser les partenaires, bénéficiaires, bénévoles, donatrices et donateurs, collaboratrices et collaborateurs, médias et le grand public aux actualités sociales. Pour toute information, suggestion ou pour vous abonner, vous pouvez écrire à

journal@hospicegeneral.ch



MIEUX VIVRE ENSEMBLE À GENÈVE

hospicegeneral.ch



Avec le soutien de la République et canton de Genève
Photos : Niels Ackermann — Avril 2025 — 1'000 exemplaires